

Sandillon, le 26 juin 2024

Cher(ère) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine séance du **CONSEIL MUNICIPAL** se tiendra le :

Mardi 2 juillet 2024 à 20h00 - Salle du Conseil municipal

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Cher(ère) Collègue, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,



Pascal JUTEAU

ORDRE DU JOUR

1) Adoption du PV du 18 juin 2024

URBANISME

2) Droit de préemption urbain - Déclarations d'intention d'aliéner

FINANCES

3) Marché 2022 03 - Construction d'un pôle culturel - Avenant n°2 pour le lot n° 6 : Menuiserie intérieure bois

4) Marché 2022 07 - Construction d'un pôle culturel - Avenant n°2 pour le lot n° 2 : Gros œuvre

5) Marché 2023 06 - Construction d'un pôle culturel - Avenant n°1 pour le lot n° 3 : Etanchéité

6) Tarification des services périscolaires et extrascolaires 2024-2025

7) Tarification et facturation du camp itinérant

AMENAGEMENTS, SECURITE, DEVELOPPEMENT DURABLE

8) Convention de concession de mobiliers urbains - Renouvellement

EDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE

9) Avenant au règlement intérieur des temps d'accueil périscolaires et extrascolaires

COMMUNICATION, CUTURE, EVENEMENTIEL

10) Convention de partenariat avec la Ligue de l'enseignement du Loiret

INTERCOMMUNALITE

11) Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif

12) CIAF de Jargeau, Darvoy, Férolles et Sandillon - Approbation du redressement des limites communales

DECISIONS DU MAIRE

QUESTIONS DIVERSES